



réseau européen «vivre la ville!»



Le manifeste rédigé à l'occasion des assises des Associations Européennes contre les nuisances nocturnes le 31 mai 2016 guide les travaux du Réseau

Le Réseau Européen "VIVRE LA VILLE!" est un collectif d'associations qui fonctionne en réseau. Sa mission est de préserver et promouvoir le droit de vivre en ville, d'y dormir la nuit et d'y circuler sans entrave sur l'espace public le jour.

LE REVVI REGROUPE:

- six associations **nationales** ;
- une vingtaine d'associations en **régions** ;
- une association dans les **DOM-TOM** ;
- une trentaine d'associations parisiennes dans **19 arrondissements de Paris** ;
- une soixantaine d'associations européennes dans **7 pays** ; dont, pour la Belgique, l'ARAU, IEB et le Comité de quartier Saint Gery.

INFORMATIONS PRATIQUES

ÉCOLE URBAINE

Du lundi 19 mars au vendredi 23 mars 2018 (20h00 - 22h30)
Accueil dès 19h30 aux Ateliers des Tanneurs (salle Syrha)
Tarif: 8 € la séance ou 35 € pour l'ensemble du cycle (5 soirées)

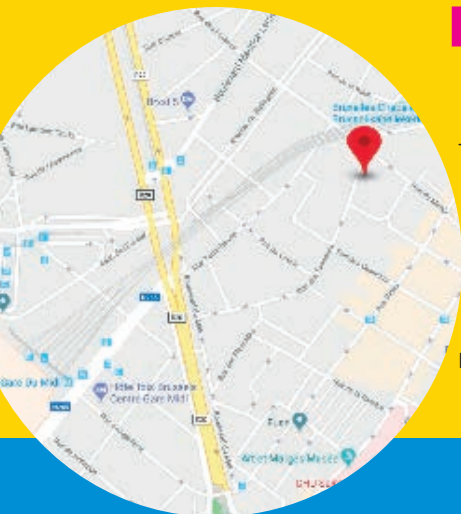
CONGRÈS DU REVVI !

(Participation gratuite)
Samedi 24 (9h30 - 16h30)
+ Ciné-débat au Cinéma Palace à 19h00
et dimanche 25 mars 2018 (9h30 - 12h30)
Ateliers des Tanneurs (salle Syrha)
Participation gratuite mais lunch payant, tickets à l'entrée: 20€
Inscriptions en ligne obligatoires ! Infos: www.arau.org
+32 2 219 33 45

www.vivre-la-ville.fr

info@arau.org

contact@vivre-paris.fr



Mars 2018 - ne pas jeter sur la voie publique



réseau européen «vivre la ville!»



Congrès annuel du Réseau Européen «Vivre la Ville!»

4^e

Attention danger!
Villes «festives»
et santé publique:

Les citoyens européens se mobilisent

Organisation:



Intéressé ?
www.vivre-la-ville.fr
www.arau.org

Bruxelles Du vendredi 23 au dimanche 25 mars 2018

Les Ateliers des Tanneurs - Rue des Tanneurs 60A - Salle Syrha

BIENVENUE au 4^e Congrès du Réseau Européen "VIVRE LA VILLE!"

Les nuisances sonores constituent l'une des principales atteintes à la qualité de vie et à la santé des habitants des villes. Les politiques publiques relatives à la lutte contre le trafic routier en tiennent compte. Cependant, une source de nuisances grandissante reste complètement marginalisée par les programmes politiques: la **pollution sonore nocturne** qui affecte les habitants des quartiers touristiques et « festifs ».

Trop d'élus et d'administrations ne prennent pas au sérieux le fait que les conditions de repos des citoyens sont perturbées et leur santé gravement fragilisée en raison d'une densité importante de bars dans leur quartier ou à cause d'activités touristiques ou événementielles. Si la consommation nocive d'alcool prétend être quelque peu traitée, les tapages et l'accaparement privatif de l'espace public pour boire, déposer des déjections ou se livrer à des dégradations sont, eux, considérés comme anodins. Leurs répercussions budgétaires sur les finances publiques sont glissées sous le tapis.

Pire, de façon sidérante, différentes villes d'Europe se structurent afin de promouvoir un nouveau dogme: celui d'une ville en action 24h/24, fondé sur une prétendue équivalence du jour et de la nuit, évidemment contredite par toutes les données médicales sérieuses, mais fortement soutenue par l'industrie de la nuit dont le lobby est puissant.

L'aveuglement des politiques publiques, en Belgique comme dans la plupart des États européens, inquiète un nombre grandissant de citoyens représentés par des associations d'habitants de mieux en mieux coordonnées entre elles, car réunies au sein du Réseau Européen « Vivre la Ville! ».

Certes, la ville doit être animée, mais elle doit rester habitable. Le 4^e congrès du Réseau Européen « Vivre la Ville! » se tient à Bruxelles du 23 au 25 mars 2018 pour renforcer ce plaidoyer.

**LES CITOYENS EUROPÉENS
SE MOBILISENT POUR
LA QUALITÉ DE VIE
DANS LES
CENTRES-VILLES !**



PROGRAMME

SAMEDI

Partage d'expériences et de connaissances

SAMEDI MATIN (9H30 - 12H00)

- **9h30 - 10h00** Marketing of alcohol lobbies in the « festive » city
ALEKSANDRA KACZMAREK, Eurocare
- **10h00 - 10h30** Jurisprudence de la Cour européenne des droits de l'homme: application de l'article 8 de la Convention en matière de nuisances sonores
MARIE-ANNE SWARTENBROEKX, Magistrat honoraire et administratrice d'Inter-Environnement Bruxelles
- **10h30 - 11h00** Les risques d'un droit à deux vitesses au détriment des habitants des « quartiers festifs »
ANNE PENNEAU, pour le Réseau « Vivre Paris! » Paris et Nicole Nussbaum, Calme Gutenberg, Strasbourg
- **11h00 - 11h30** L'évolution de la jurisprudence en France sur la responsabilité des mairies et éclairage européen sur la notion de réparation du préjudice
VÉRONIQUE RIPERT, avocate, Présidente d'associations à Aix en Provence et Marseille

CONFÉRENCE DE PRESSE (11H30 - 12H00)

SAMEDI APRÈS-MIDI (14H00 - 16H30)

- **14h00 - 14h20** Projection de la présentation « Une île et des hommes »
JACQUES PIGNOL, Président de l'association des Résidents de la Baie Des Citrons à Nouméa, Nouvelle Calédonie
- **14h20 - 14h40** Rapport sur les activités de la coordination italienne
CATERINA RODINÒ, Naples, Italie (Coordination nationale de non-dégradation et Mala Movida)
- **14h40 - 15h00** Acoustic pollution. European Court of Human Right and the Italian Supreme Court (penal section) cases
Prof. adv. GIUSEPPE LOSAPPIO, Italie (Coordination nationale de non-dégradation et Mala Movida)
- **15h00 - 15h20** Le boom touristique des 4/5 dernières années à Lisbonne - origine, impact sur la ville et sa population
LUIS PAISANA, Lisbonne, Association des habitants du Bairro Alto
- **15h20 - 16h30** Rapport sur la situation en Espagne
EMILIO AGULLEIRO, Président de la Federación de AAVV de Castellón, membre de la CAVECOVA (Confédération des comités de quartiers de Valence)

SAMEDI SOIR / CINÉ-DÉBAT AU PALACE (19H00 - 20H30)

Suivi d'un débat avec un représentant de la Ville de Bruxelles

Projection à 19h15 du documentaire *Nuit et jour* à Saint-Géry au cinéma Palace, boulevard Anspach, 85 (42 minutes, suivi d'un débat). Un film collectif mis en scène par Maud Girault. En partenariat entre le Centre Vidéo de Bruxelles (Les Ateliers urbains) et le Comité de quartier Saint-Géry. Coproduction de BX1.

Présentation de la démarche bruxelloise de « La semaine du son » et du label 90dB.

DIMANCHE MATIN / ATELIER DU REVV ! (9H30 - 12H30)

Comment les associations et les collectifs citoyens peuvent-ils s'organiser pour mieux défendre leurs quartiers ?

- Avec un exposé de STEVE VINCENT (Strasbourg): Méthodes de communication de l'association « Calme Gutenberg »
- Et de MAGALI BÉRENGER, (Réseau « Vivre Paris! »): Du cadre consensuel au cadre juridique: le Zénith de Paris